

# Nos règles qui sauvent

GRDF



Je ne passe pas sous une charge.  
Je ne reste pas sous une charge.



Avant de réaliser des travaux avec un point chaud, je m'assure qu'il n'y a pas de risque d'incendie ou d'explosion.



Je me positionne en dehors de la trajectoire des équipements en mouvement.



Je vérifie l'absence d'énergie avant le début des travaux de maintenance.



Pour les interventions en hauteur, j'utilise le matériel approprié et je privilégie les protections collectives.



Je ne me positionne pas au dessus de l'accessoire sous pression sur lequel j'interviens.



Je descends dans la tranchée si la protection nécessaire contre l'ensevelissement est en place.



Je ne manipule pas mon téléphone et autres moyens de communication lorsque je conduis.



En intervention Sécurité Gaz, je contrôle et surveille l'atmosphère.



Je ne conduis pas sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.